

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 5

Rubrik: Pesées et stations d'observations ; La page de la femme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

du 5 mars au 5 avril 1969

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>dim.</i>	<i>Observations</i>
357	La Plaine	2,400	Les colonies sont belles, mais la température hivernale de la deuxième quinzaine de mars n'a pas contribué à leur développement.
400	Troinex	2,100	Les colonies se développent malgré le temps. Belles plaques de couvain.
450	Morges	2,000	Ce matin le thermomètre marque encore 0 degré, peu de sorties et pas de visite possible. Il est temps que la température s'améliore.
480	Payerne	3,100	Une température plus clémente serait la bienvenue.
500	Bex	2,200	Les colonies se développent lentement, sans doute à cause du froid.
580	Senarclens	5,200	Du 5 octobre 1968 au 5 avril 1969. Bon hivernage ; jusqu'ici aucune perte et aucune visite.
620	Echallens	—	La miellée des sapins rouges a laissé des répercussions sensibles sur l'hivernage.
650	Gros-de-Vaud	3,150	Couvain pas très important. Joli apport de pollen ces beaux jours d'avril.
742	Fleurier	9,300	Du 1 ^{er} octobre 1968 au 5 avril 1969. Hiver long pour la montagne, froid, neige, forte consommation, attention aux provisions.
800	Cernier	6,750	Consommation du 1 ^{er} octobre 1968 au 5 avril 1969.
820	Gorgier (NE)	4,700	Belle activité avec le retour des beaux jours. Pas encore de nectar, mais beaux apports de pollen.
970	Le Locle	2,000	Lent développement des colonies. Pas de dysenterie.
1013	Les Verrières	15,450	Du 31 octobre 1968 au 5 avril 1969. Bien passé l'hiver, belles colonies, pas de dysenterie.
1150	Les Caudreys	8,700	Hiver 1968 au 5 avril 1969. Peu de couvain pour la saison. Première visite le 7 avril.

Les observations signalées par nos stations sont unanimes. Première quinzaine de mars, temps assez favorable. Par contre, la deuxième franchement mauvaise. En effet, le temps froid, voire hivernal dont nous avons été gratifiés, a empêché tout développement normal dans nos ruchers. Nous pensons même, qu'il a été fatal à bien des colonies déjà affaiblies avant l'offensive du froid
Genève, le 14 avril 1969. *O. Schmid.*



LE RUCHER

La solitude est lourde, ce soir. Allons au rucher.

Les abeilles sont rentrées, la tâche journalière est accomplie. Quelques sentinelles veillent naturellement et on entend un bourdonnement paisible qui indique que tout le monde est là, que tout est bien, que les provisions sont suffisantes. Une odeur de miel s'échappe que l'on saisit au passage ; ce miel qui n'a pas fini de nous émerveiller, dont un kilo vaut soixante oranges !

Si l'on a soif d'absolu, c'est bien au rucher qu'on le trouve ! tant en ce qui concerne l'abeille elle-même et son travail que le résultat de son labeur, le miel.

Cette vie ardente en puissance et cette paix du soir me pénètrent.

Une ruche est un don de Dieu.

Je rentre à la maison réconfortée, avec cette certitude d'être entourée de présences vivantes.

Je m'assieds près de la fenêtre ouverte. La lune s'élève dans le ciel. Le chant du grillon m'enveloppe.

Quelle harmonie ! Elle coule en moi maintenant. Et je songe que c'est d'elle que vient la qualité de la paix du soir qui s'établit quand tout est en ordre, quand la tâche journalière a été bien faite.

N'est-ce pas le sens principal de notre vie de ménagère que de nous efforcer sans relâche de maintenir ou de rétablir cette harmonie sans cesse compromise ?

C'est collaborer avec Dieu.

A. Chabry.

Notre modeste « Agenda apicole romand » édité par l'Imprimerie de la Béroche, à Saint-Aubin (Neuchâtel), nous a valu d'une lectrice de Lyon des félicitations ainsi qu'un article relatif à la description de la ruche Sagot.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur présentant une ruche très probablement inconnue ou presque en Suisse. Le sympathique petit cliché paraît être un peu le reflet d'une époque moins fiévreuse que la nôtre où la poésie même dans la construction d'une ruche d'abeilles n'était pas exclue.

Réd.

RUCHE SAGOT

La ruche Sagot, avec sa couverture de chaume a un aspect plaisant. Elle a été modifiée par Délépine ; mais le type originel, avec son grenier triangulaire, se prête assez bien à la production du miel en gâteaux.

Voici les caractéristiques de cette ruche. Le corps mesure intérieurement 450 millimètres de longueur, 375 millimètres de largeur, 315 millimètres de hauteur. Il contient 12 cadres de 34×28 centimètres, respectivement, en largeur et en hauteur. Ces cadres reposent sur deux tringles minces en bois, qui tiennent lieu de bandes de tôle.

Le grenier est très curieux. Il se compose de neuf tringles de 5 centimètres de large, assemblées à angle droit au sommet et coupées en sifflet à la base. Ces triangles, non fermés du bas, ont 375 millimètres de côté ; ils sont droits et isocèles. On les range côte à côte, jointivement, ce qui leur fait prendre l'aspect d'un toit à deux versants égaux.

Le premier est fermé à chacune de ses extrémités par des pignons triangulaires pleins, et tous les éléments sont maintenus serrés au moyen de tendeurs en gros fil de fer, qui s'engagent par leurs extrémités recourbées dans des entailles situées sur les pignons.

Le plateau a les mêmes dimensions que la ruche et la couverture se compose d'un faîtage en bois blanc sur lequel on développe de la paille de seigle suffisamment longue pour pouvoir la plier en deux.



La ruche Sagot, description par M^{me} G. K. de Lyon.